

# Redevance TV: La ministre de la Culture Françoise Nyssen aimerait la «déconnecter de la détention d'un téléviseur»

**TELEVISION** « Je souhaite qu'un débat soit ouvert sur la contribution à l'audiovisuel public », pour la moderniser et l'adapter aux nouveaux usages numériques, a indiqué la ministre...

20 Minutes avec AFP | 🕒 Publié le 14/09/18 à 15h42 — Mis à jour le 14/09/18 à 15h42



La ministre de la Culture Françoise Nyssen. — Jacques Witt/SIPA

Du changement pour la redevance TV ? La ministre de la Culture [Françoise Nyssen](https://www.20minutes.fr/dossier/francoise-nyssen) (<https://www.20minutes.fr/dossier/francoise-nyssen>) a annoncé ce vendredi vouloir réformer la contribution à l'audiovisuel public, la redevance qui finance [France Télévisions](https://www.20minutes.fr/television/france_televisions/) ([https://www.20minutes.fr/television/france\\_televisions/](https://www.20minutes.fr/television/france_televisions/)) et [Radio France](https://www.20minutes.fr/medias/radio-france/) (<https://www.20minutes.fr/medias/radio-france/>), pour qu'elle soit « déconnectée de la détention d'un téléviseur ».

« Je souhaite qu'un débat soit ouvert sur la contribution à l'audiovisuel public », pour la moderniser et l'adapter aux nouveaux usages numériques, a indiqué la ministre, lors du Festival de la fiction audiovisuelle de La Rochelle. C'est une question « de rendement et d'équité », et elle doit être abordée « sans tabou », a-t-elle souligné.

#### Un changement lié aux nouvelles habitudes des téléspectateurs

Cela vise à s'adapter aux changements d'usages des téléspectateurs, dont beaucoup se passent désormais de téléviseur mais consomment des programmes audiovisuels sur d'autres types d'écrans, ordinateurs, tablettes ou téléphones. En outre, le service public développe désormais des programmes à diffusion 100 % numérique.

L'objectif est que cette réforme soit adoptée dans « le projet de loi de finances pour 2020 », qui sera présenté dans un an.

La « contribution à l'audiovisuel public », plus connu sous ancien nom de redevance télé, est liée à la détention d'un téléviseur et prélevée en même temps que la taxe d'habitation. Françoise Nyssen avait déjà évoqué la perspective d'une réforme de cette contribution, notamment au vu du projet de suppression à terme de la taxe d'habitation.

Les acteurs de l'audiovisuel public sont eux-mêmes demandeurs d'une modernisation. L'ex patron de Radio France, Mathieu Gallet, avait ainsi proposé qu'elle soit élargie à tous les foyers fiscaux, mais en réduisant légèrement son montant (139 euros actuellement).

🔑 **MOTS-CLÉS** : [Télévision](#), [Culture](#), [Françoise Nyssen](#), [ministre de la culture](#), [redevance](#)

## 20 MINUTES

- Plan du site
- Notre charte
- Journal PDF
- Archives
- La 21<sup>e</sup> Minute
- Publicité
- 20 Minutes Média
- Panel des lecteurs
- 2minbooks
- Charte des commentaires
- Mentions légales
- CGU
- Protection des données personnelles
- Gestion des cookies

Distribution

Horoscope

Recette de cuisine

Promos Shopping

Code promo Nike

Code promo Spartoo

Jeux gratuits

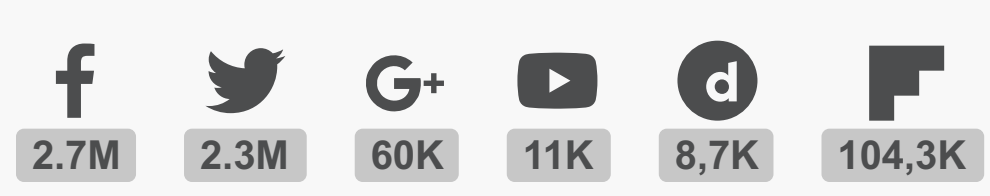
Mots fléchés

Solitaire

Puzzle

Mots croisés

Sudoku



La fréquentation de 20 Minutes est certifiée par l'ACPM